

Règlement de la consultation BSTLVC 9258

1 CONDITIONS DE LA CONSULTATION

1.1 OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet des **travaux de purge de la butte du stand de tir de l'Ecole navale**.

Lieu d'exécution des travaux : **LANVEOC (29)**

1.2 CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE)

Le DCE comprend :

- ☒ Le présent Règlement de Consultation
- ☒ L'Acte d'Engagement (AE) et ses annexes,
- ☒ Les Conditions Générales d'Achats (CGA) et ses annexes et applicables aux marchés de travaux
- ☒ Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses éventuelles annexes.

1.3 FORME DU MARCHE

- ☒ Marché ordinaire

1.4 DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Les offres sont valables **180 jours** à compter de la réception de la dernière offre.

1.5 VARIANTES

Les variantes sont autorisées : ☐ oui ☒ non

1.6 GROUPEMENT D'ENTREPRISES

Si le candidat se présente sous la forme d'un groupement, celui-ci pourra être solidaire ou conjoint avec solidarité du mandataire.

Le candidat ne pourra pas se présenter en qualité de mandataire d'un groupement et de membre d'un autre groupement ou de candidat individuel.

1.7 VISITE DE SITES

- ☒ La visite est obligatoire. La visite permettra aux candidats, de réaliser les métrés, de quantifier les volumes, d'appréhender la complexité des ouvrages et de visualiser les contraintes d'évacuations et d'accès.

La **fourniture du certificat de visite** ([annexe n° 1 du présent règlement](#)), dûment signé par le représentant de l'USID de Lorient, conditionnera la recevabilité de l'offre du marché.

Un délai de 3 jours ouvrés entre la demande et la visite est nécessaire afin de réaliser les démarches d'accès.

Afin de planifier les visites, le soumissionnaire formulera, rapidement et au plus tard 15 jours calendaires avant la date de clôture de remise des offres, sa demande de visite, par mail à l'adresse mail indiquée ci-après :

sid-atlantique-sd-mp-usid-lvc-sem-as.contact.fct@intradef.gouv.fr ou <http://www.marches-publics.gouv.fr>

En indiquant dans l'objet du courriel : **Consultation BSTLRT 9258 – Rdv VISITE**

Il est précisé que :

- les prises de vue sur le site sont interdites.
- qu'aucune réponse d'ordre technique ne sera apportée aux questions posées par les candidats à l'occasion des visites.

Seules les questions adressées via la PLACE donneront lieu à des réponses de la part du Maître d'ouvrage. Ces réponses pourront être communiquées, le cas échéant, à l'ensemble des candidats dans le respect de l'égalité de traitement des candidats.

2 MODALITES D'APPRECIATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

2.1 APPRECIATION DES CANDIDATURES

Les candidatures seront appréciées sur la base des renseignements et documents demandés au [paragraphe 3.1](#) du présent document.

2.2 APPRECIATION DES OFFRES

2.2.1 Critères de sélection des offres - Pondération

Les offres seront évaluées en fonction des critères énoncés ci-dessous :

Critère	Pondération
1. Prix	70 %
2. Valeur Technique	30 %

2.2.2 Méthodologie d'attribution des notes

A – l'évaluation du prix se fera par la méthode suivante :

$$\text{Note prix pondéré} = (\text{Prix le plus bas} / \text{Prix de l'offre examinée}) \times 70$$

B- L'évaluation du critère technique se fera par la méthode suivante :

Elle sera appréciée au vu du **mémoire technique** et de la pertinence et de la qualité des éléments présentés comme suit :

présentées comme suit :

Sous-critères du mémoire technique	Méthode de jugement	Répartition des points	
Chapitre 1 : Moyens humains et techniques	1.1- Composition, qualité et organisation du personnel technique (compétences, qualifications, habilitations)	Noté sur 3 points	Noté sur 8 points
	1.2 Présentation de l'outillage et des équipements techniques (engins spécifiques, systèmes utilisés pour le retrait des ogives...) de l'entreprise y compris ceux des sous-traitants envisagés	Noté sur 5 points	
Chapitre 2 : Mesures de prévention mis en place pour l'ensemble des travaux	Fiabilité des mesures de prévention pour la protection et sécurité des personnels, relatives à l'hygiène et la sécurité et notamment vis-à-vis de l'exposition aux poussières de plomb et d'antimoine, travaux en hauteurs,.....	Noté sur 2 points	Noté sur 2 points
Chapitre 3 : Points technique sur les matériaux proposés	Liste des matériaux proposés avec un descriptif détaillé : Marque, modèle et types de matériaux proposés. Respect de caractéristiques imposé par les pièces du marché.	Noté sur 8 points	Noté sur 8 points
Chapitre 4 : Capacité du soumissionnaire à répondre aux exigences du marché	4.1 - Méthodologies d'exécutions du marché y compris ceux des sous-traitants (Organisation des personnels, des moyens techniques, des délais d'intervention)	Noté sur 5 points	Noté sur 8 points
	4.2 - Respect du planning imposé par le CCTP	Noté sur 3 points	
Chapitre 5 : Développement durable	5.1 - Analyse du Schéma d'organisation de gestion des déchets (SOGED) transmis. Pertinence des filières de transformation et de valorisation des déchets	Noté sur 4 points	
		TOTAL	30

$$\text{Note valeur technique pondérée} = (\text{Nombre de points de l'offre technique évaluée} / \text{Nombre de points de l'offre technique la meilleure}) \times 30$$

Note totale pondérée = Note prix pondérée + Note valeur technique pondérée
--

2.3 CLASSEMENT DES OFFRES

L'examen des offres par l'Acheteur donnera lieu à un classement selon les critères cités plus haut.

L'offre considérée comme économiquement la plus avantageuse sera celle qui arrivera en première position après application des coefficients de pondération.

2.4 NEGOCIATION

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les soumissionnaires et peut toutefois attribuer le marché public sur la base des offres initiales.

3 CONTENU DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Le pli contient tous les documents et renseignements demandés au titre de la candidature et de l'offre. Ce pli devra être transmis par voie électronique sur la PLate-forme des AChats de l'Etat depuis www.marches-publics.gouv.fr

Les offres devront parvenir au SID Atlantique avant le :

Voir la lettre de consultation

ATTENTION : Les plis parvenant après la date et l'heure limites sur PLACE seront refusés.

3.1 DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA CANDIDATURE

À l'appui de sa **CANDIDATURE**, le candidat produira un dossier complet comprenant les pièces exigées ci-dessous :

- DC1 (lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants),
- DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement),
- Attestation d'assurance en cours de validité,
- Attestation du pouvoir de la personne signataire du marché habilité à engager la société.
- Liste détaillée des travaux similaires à ceux du marché, en cours d'exécution ou exécutés au cours des trois dernières années, indiquant clairement le type de travaux, le montant du marché, le montant sous-traité, un descriptif précis des prestations réalisées, la date et le destinataire public ou privé.

Le candidat unique peut également proposer sa candidature par le biais du document unique de marché européen (DUME) : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>.

3.2 DOCUMENTS RELATIFS A L'OFFRE

Le candidat produira un dossier complet comprenant les pièces exigées ci-dessous.

- Un projet de marché comprenant

- o Un Acte d'Engagement (AE) et ses annexes : cadre ci-joint à compléter, dater et signer par les représentants qualifiés de toutes les entreprises candidates ayant vocation à être titulaires du marché.

- Un mémoire comprenant

- o Une note détaillant les éléments attendus au sous-critère du chapitre n°1
- o Une note détaillant les éléments attendus au sous-critère du chapitre n°2
- o Une note détaillant les éléments attendus au sous-critère du chapitre n°3
- o Une note détaillant les éléments attendus au sous-critère du chapitre n°4
- o Une note détaillant les éléments attendus au sous-critère du chapitre n°5

- L'attestation de visite signée

- Une Décomposition du Prix Global et forfaitaire respectant les désignations des prestations définies à l'annexe 2 de l'AE.